Politique de l'aide

Autor(en): **Baumann, F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **57 (1948)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682691

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

POLITIQUE DE L'AIDE

Par M. le Juge cantonal F. Baumann
Président du Comité de Direction de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants

Le lecteur ne manquera pas d'être surpris et même choqué par la contradiction qui ressort à première vue de notre titre: «Politique de l'aide»! L'aide ne doit-elle pas précisément faire abstraction de toute politique et se tenir à l'écart des haines que celle-ci engendre presque toujours; ne doit-elle pas se cantonner dans le strict domaine des besoins à secourir, sans s'arrêter à aucune autre considération?

Cette affirmation, si juste soit-elle, ne répond cependant pas exactement à la réalité: nul ne peut nier que la politique, sous toutes ses formes, exerce une influence profonde sur la vie des individus et des peuples; cette vérité ne fait aucun doute et nous n'avons pas le droit de prétendre vouloir l'ignorer. Les manœuvres politiques, hélas, sont souvent cause de misères et de souffrances indescriptibles, mais lorsque nous entreprenons de soulager ces misères et ces souffrances, nous pénétrons du même coup et en plein dans le domaine de la politique. Comment donc nous comporter à ce sujet et quelle politique de l'aide devons-nous pratiquer?

Il est compréhensible et légitime, par exemple, que les adeptes d'une religion se portent au secours de leurs coreligionnaires dans le besoin et que des hommes dispensent leur aide à ceux qui sont de même race ou de même opinion politique qu'eux; il est légitime, en d'autres termes, qu'ils prennent une position nette et ferme à l'égard des persécuteurs. Ne pas secourir ceux auxquels nous attachent les liens de race, de croyance ou d'idéaux serait faire preuve d'une particulière lâcheté ou d'une odieuse indifférence. Ainsi chacun à sa place s'efforce d'adoucir le sort de ceux que ses sentiments intimes lui commandent de secourir.

Il existe cependant une autre sorte d'aide encore qui, elle, est avant tout et essentiellement humaine. Une aide qui comblera les fossés creusés entre les religions, les opinions politiques et les frontières; une aide qui renversera toutes les barrières et les rideaux de fer dressés entre les peuples et leur montrera que par-dessus les différences de religion, de politique et de culture, il existe des liens puissants et indestructibles entre tous les hommes. En s'efforçant d'abolir la haine et la méfiance, en rétablissant la confiance et la bonne volonté parmi les hommes, cette aide contribuera ainsi, sans aucun but idéologique ou confessionnel, à réaliser une compréhension toujours plus vive entre les peuples.

Tel est l'esprit dans lequel le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a entrepris ses diverses tâches et ses actions de secours. Telle est notre «politique de l'aide». Ainsi, le lecteur que notre titre aura pu mettre mal à l'aise se trouvera sans doute complètement rassuré!

Toutefois, il n'entre pas dans mes intentions de le laisser si rapidement se tranquilliser: autant est simple et convaincant l'énoncé de notre principe, autant en est difficile et délicate la mise en pratique.

Un de mes amis eut un jour une longue conversation avec un Italien, homme intelligent paraît-il, au sujet du secours suisse aux enfants italiens. Mon ami exposa les grandes lignes de notre activité et s'efforça d'expliquer à son interlocuteur les raisons qui nous poussent à aider ses

compatriotes. Il rencontra un intérêt soutenu et, apparemment, une compréhension totale. Mais, lorsqu'il eut terminé, l'Italien lui demanda: «Dites-moi maintenant franchement pourquoi vous faites tout cela; vous devez certainement en retirer un avantage quelconque?» Telle est la question qui nous est posée de plus en plus fréquemment. Les souffrances de la guerre, la misère et la violence dans lesquelles ont été plongés les hommes, ont tué chez eux la foi en une aide spontanée et désintéressée. Récemment, le gouvernement d'un pays de l'Est de l'Europe a accusé les membres d'une mission suisse de secours de s'être livrés à l'espionnage; cette accusation était fondée sur la simple remarque suivante: «Pourquoi ces gens sont-ils venus apporter leur aide, si ce n'est dans le but de masquer une activité secrète?»

Ne sommes-nous pas tentés, devant une telle attitude, de frapper sur la table et de nous écrier: «Vous ne voulez pas notre aide? Soit. Nous en connaissons d'autres qui seront heureux de la recevoir.»

Nous pouvons être tentés également de nous laisser impressionner par le luxe et la vie facile qui s'étalent dans certaines grandes villes des Etats qui nous entourent et, nous basant sur ces constatations superficielles, de juger superflu d'intervenir en faveur des enfants de ces mêmes pays qui cherchent à se reconstruire.

Pourquoi, aussi, poursuivre l'activité de nos centres de secours dans les villes allemandes de la Ruhr, dans ce pays qui a envoyé des millions d'êtres humains dans les chambres à gaz et d'où nous parviennent aujourd'hui déjà de nouveaux grondements de haine?

Pourquoi, encore, continuer à recevoir chez nous des enfants de la zone orientale, si nous nous heurtons sans cesse à l'incompréhension d'une puissance occupante méfiante et soupçonneuse? Cette dernière n'a-t-elle pas récemment interdit l'accès de Chemnitz et de Dresde à nos infirmières chargées d'y sélectionner des enfants, obligeant ainsi 700 de ces derniers à se rendre à Berlin pour y passer une visite médicale?

Oui, bien souvent nous sommes pris d'une envie terrible de frapper sur la table... mais nous nous souvenons de la misère des enfants, pauvres petits êtres innocents des fautes de leurs aînés, et nous nous souvenons de notre tâche qui est de maintenir haut le flambeau de l'humanité, d'autant plus haut même qu'il peut ailleurs être ignoré ou méprisé.

Pour cela, nous mettons une grande espérance dans le soutien moral de tout le monde, du lecteur bienveillant à l'ami fidèle et dévoué de notre Secours aux enfants. La sauvegarde de notre flambeau, toutefois, ne consiste pas seulement à poursuivre nos secours malgré les ressentiments et la retenue que nous pourrions éprouver ou à renoncer à apporter notre aide là où nous a porté notre première impulsion. Nous devons nous efforcer, toujours, de considérer soigneusement la mesure dans laquelle les demandes des gouvernements et institutions de secours étrangers sont compatibles avec les fondements de notre action et la dignité de notre tâche.

Lorsqu'un gouvernement nous fait part de la stabilisation de la situation alimentaire dans son pays et nous informe que des secours en vivres ne sont plus nécessaires, nous ne pouvons ignorer toutefois, malgré ces affirmations, que toute la population n'est pas à l'abri du besoin et nous avons le désir bien compréhensible de continuer à secourir ceux qui souffrent encore de la faim. Mais notre attitude risquerait alors d'être considérée comme une prise de parti, politique ou confessionnelle, ce que toutes les considérations précédentes nous commandent d'éviter à tout prix.

Nous ne craignons pas toutefois, parallèlement à des actions de secours privées, d'apporter également notre aide à des organismes officiels, si ceux-ci ne sont pas en mesure de faire face aux besoins existants; qu'il s'agisse de pays situés à l'est ou à l'ouest du rideau de fer n'entre pas en ligne de compte pour nous. Dans de tels cas, cependant, nous insistons avec force sur l'absolue impartialité de notre aide, qui n'est guidée par aucune considération partisane, mais qui s'adresse sans exception à tous ceux qui sont dans le besoin. Nous ne cherchons pas à la faire valoir, mais nous nous efforçons continuellement de la faire connaître comme une «aide suisse» et non comme celle d'une organisation déterminée ou d'un régime politique quelconque.

Ces principes sont clairs et évidents pour tous. Leur application, toutefois, est loin d'être exempte de difficultés. Suivre toujours une ligne de conduite qui soit fidèle à ces principes, résister aux influences susceptibles de nous en détourner, savoir dire «oui» ou «non» à la bonne place et au bon moment, autant de problèmes qui se présentent continuellement à nous et qui suffiraient à constituer à eux seuls un chapitre important du livre que nous écririons sur la «politique de l'aide»...